

ANSOUIS · LA BASTIDE-DES-JOURDANS
LA BASTIDONNE · BEAUMONT-DE-PERTUIS
CABRIÈRES-D'AIGUES · CADENET
CUCURON · GRAMBOIS · MIRABEAU



COTELUB

LA MOTTE-D'AIGUES · PEYPIN-D'AIGUES
SAINT-MARTIN-DE-LA-BRASQUE
SANNES · LA TOUR-D'AIGUES
VILLELAURE · VITROLLES-EN-LUBERON

LE magazine

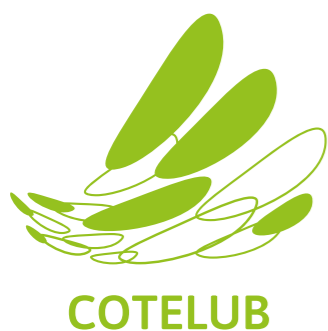
DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



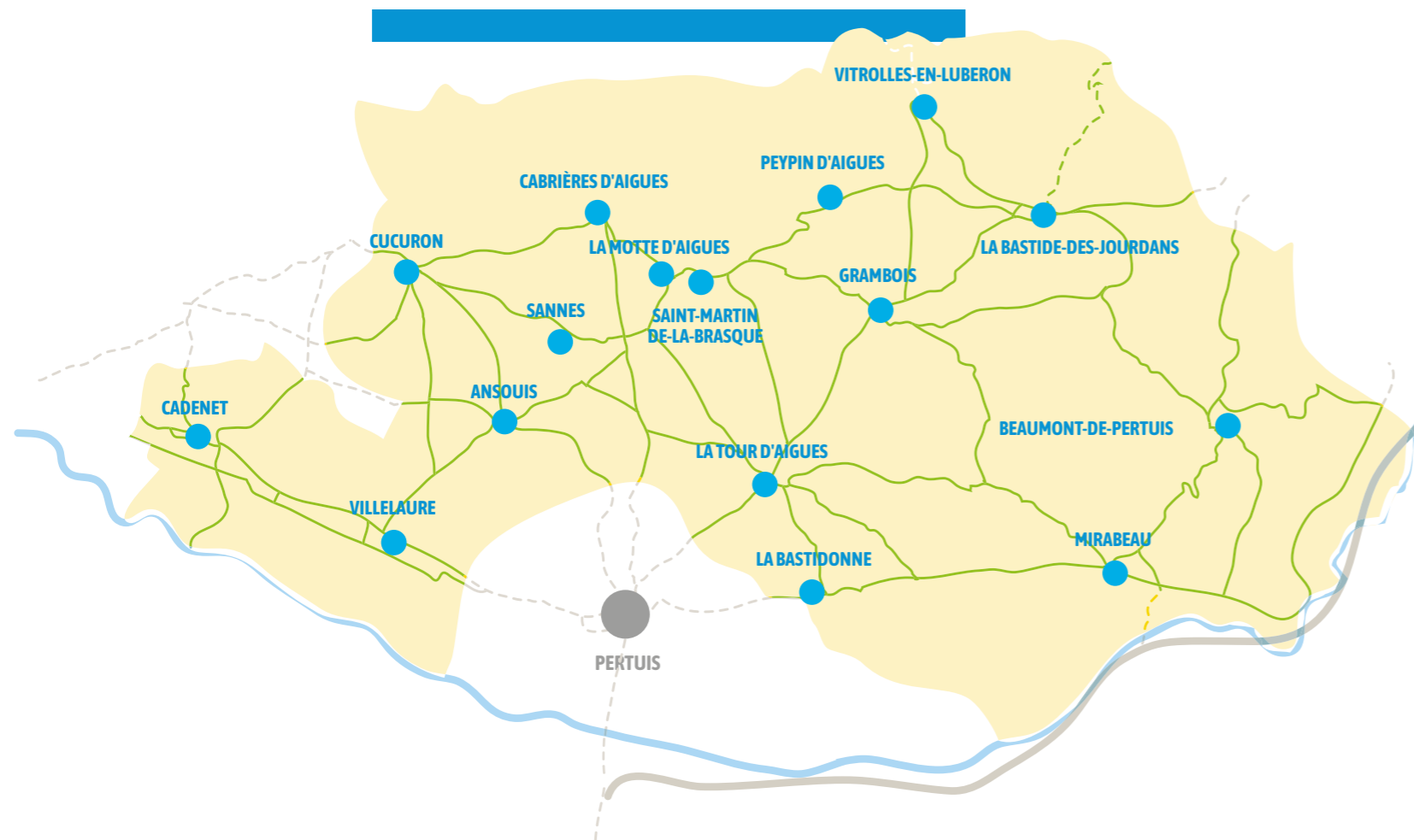
N°1

Première
Édition

N°1 • JUILLET 2024



COTELUB c'est le regroupement de 16 communes



Nous sommes
25 226 habitants répartis sur
368 km²

82 agents et **41** conseillers communautaires (+ 3 suppléants)
pour servir l'intérêt général de la collectivité



«COTELUB», à quoi ça sert?

Parce que le rôle d'une intercommunalité est souvent méconnu, nous avons décidé de lancer un nouveau magazine qui mettra l'accent, deux fois par an, sur ses principales actions et ses projets politiques menés sur le territoire au cours de ce mandat.

Dans ce premier numéro, on vous explique quels sont les champs de compétences et comment fonctionne cette collectivité particulière, qui regroupe 16 communes de tailles diverses mais à l'ambition unique : développer et préserver le Sud Luberon autour d'une identité forte ancrée dans la ruralité et d'un patrimoine naturel exceptionnel. Ses 25 000 habitants sont représentés par des conseillers communautaires, issus des différentes communes, qui unissent leurs

forces pour stimuler l'attractivité du territoire et relever les défis environnementaux à partir d'un projet commun.

Ce premier rendez-vous est également l'occasion de consacrer un dossier sur l'actualité brûlante de ces dernières semaines : l'avenir du domaine de la Bonde et de son étang qui nous est précieux.

La communauté de communes Sud Luberon a signé un compromis de vente à 10 M€ pour garantir la pérennité de notre joyau dans un espace naturel et protégé, éloignant ainsi toute menace de privatisation. Une transaction historique et vitale pour notre territoire.

Bonne lecture
et prochain rendez-vous en décembre.

Robert TCHOBDRENOVITCH

Président de la Communauté de Communes Sud Luberon «COTELUB»

sommaire

édito

- 2 **Carte du territoire**
- 3 **Edito**
- 4 **Les compétences**
- 8 **La gouvernance de la COM COM**
- 9 **Le financement de la collectivité**
- 10 **Les réalisations depuis 2020**
- 11 **Les projets en cours**
- 13 **Les projets à venir**
- 15 **Dossier La Bonde**

Directeur de publication :
Robert Tchobdrenovitch
Responsable Communication :
Daphné Martinez
Rédaction : Laetitia Sarigoglou
Photos : Vincent Agnès, Service Communication, Skyfocal productions, Luberon sud tourisme
Montage : TheHappyMouse
Impression : Mad Print
Tirage : 12 000 exemplaires
Service de la communication :
communication@cotelub.fr

▼ Développement économique du territoire communautaire

▼ Création et entretien des zones d'activités
Les Meillères à Cadenet, Le dernier château à La Bastidonne, Le Revol à La Tour d'Aigues

▼ Tourisme

▼ Soutien à l'agriculture

▼ Aménagement des espaces

▼ Mobilité

▼ GEMAPI

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

c'est développer les filières porteuses et soutenir le développement des entreprises, développer les activités de commerce, d'artisanat et le tourisme

Le levier économique de proximité

Un territoire dynamique valorise ses richesses, crée des emplois et attire les investisseurs.

Par principe, c'est la Région qui exerce la compétence économique. Or, pour coller au plus près des besoins et de la réalité d'un bassin de vie, des missions sont dévolues aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), le nom technique donné aux structures telles que la Communauté de communes Sud Luberon.

Ainsi, à l'échelle de son territoire, «COTELUB» doit : réunir les conditions favorables pour accueillir de nouvelles entreprises ; préserver le commerce de proximité et l'artisanat ; développer raisonnablement les activités de tourisme ; soutenir la filière agricole.

C'est donc l'intercommunalité qui a la charge des zones d'activités à vocation économique. Elle les crée en investissant dans le foncier, les aménage en achetant des immeubles pour les revendre ou les louer aux entrepreneurs, et les entretient. À ce jour, le territoire communautaire compte trois ZA : Les Meillères à Cadenet, Le dernier château à La Bastidonne et Le Revol à La Tour d'Aigues.

Depuis 2023, une signalétique commune a été mise en place dans ces zones afin d'accroître leur visibilité. En parallèle, «COTELUB» facilite la création d'entreprises par divers dispositifs : développement du coworking, subventions aux associations et structures d'aides aux entreprises génératrices d'emplois (initiative Sud Luberon, BGE...).

En complément, la collectivité soutient le tissu économique de proximité, commercial et artisanal, indispensable à l'attractivité du territoire : la revitalisation des centres bourgs est l'une de ses priorités. Grâce à ses partenaires (État, Région, Département notamment), elle a accès à toute une palette de dispositifs d'aides dont elle peut faire bénéficier les communes adhérentes (fonds de concours, Petites villes de demain...).

La politique économique de proximité de «COTELUB» s'appuie sur ses ressources locales : le tourisme, à haut potentiel dans le Sud Luberon, autour duquel les autres filières s'organisent, et l'agriculture, ancrée dans l'identité du territoire. La collectivité est donc en charge du développement raisonné et de terroir de l'offre touristique, ainsi que de sa promotion sur différents supports, et doit favoriser une agriculture vertueuse pour faire du Sud Luberon un territoire d'excellence alimentaire et gastronomique, en favorisant notamment les circuits courts.



1



2



3



4



5



6



7



8

DE HAUT EN BAS : 1 - zone d'activités Les Meillères à Cadenet ; 2 - La CCI présente son dispositif chèque cadeau Horizon ; 3 & 4 - Salon de l'économie et de l'emploi 2024.

DE HAUT EN BAS : 5 - Journée du développement durable ; 6 - Présentation du guide de l'été de l'Office du Tourisme ; 7 - Présentation du guide des itinéraires cyclables ; 8 - Digue de Villelaure.

ASSURER L'AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

c'est savoir aménager des espaces communautaires, assurer la couverture numérique du territoire et développer les infrastructures

L'architecte du territoire

Protéger, équiper, adapter, harmoniser sont les quatre piliers qui structurent le champ d'intervention de «COTELUB» pour aménager l'espace communautaire dont elle a la charge.

La protection s'exerce à travers la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations) que la Communauté de communes Sud Luberon a déléguée au Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD). La collectivité mène les opérations foncières et le délégataire exécute les actions définies au sein d'un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI).

Une série de travaux de sécurisation est en cours à Cadenet et Villelaure. La collectivité est également en première ligne en cas de crise majeure sur son territoire (incendie, crues...). Elle participe donc financièrement à l'élaboration d'exercices de mise en pratique des consignes.

Garante de l'unité de son territoire, «COTELUB» doit aussi veiller à l'équiper de façon harmonieuse et adaptée aux besoins de la population tout en tenant compte des enjeux sociétaux et environnementaux.

Pour assurer la couverture numérique, elle a notamment déployé la fibre sur l'ensemble du périmètre de l'intercommunalité, avec l'installation de 8200 prises FttH, faisant ainsi du Sud Luberon un territoire connecté.

En matière de transport, elle s'attèle à développer une politique de mobilité rurale. Pensée pour tous les habitants, elle met en place un maillage et une diversification des modes alternatifs connectés autour d'axes majeurs facilitant l'accès aux points reculés du territoire et vers les intercommunalités voisines. Depuis 2023, un pôle d'échange multimodal (PEM) est en service à Cadenet. Deux autres PEM, à Grambois et Mirabeau, seront sur les rails fin 2024 et début 2025. En parallèle à cette offre multimodale, la collectivité encourage la pratique du co-voiturage et du vélo afin de tirer parti de la position stratégique du territoire aux carrefours de plusieurs grandes voies cyclables.

Grâce à sa compétence «voirie d'intérêt communautaire», «COTELUB» renforce le réseau en proposant des connexions entre les grandes véloroutes et les circuits locaux.

les compétences

Construction et gestion des équipements sportifs

Développement social, culturel, sportif et de loisir des jeunes 12-25 ans

Construction, aménagement, entretien et gestion des lieux d'accueil petite enfance et de la jeunesse

Élimination et valorisation des déchets

Adapter nos pratiques

Améliorer les habitats grâce à la mise en œuvre des aides publiques

Adapter les logements à ses besoins - politique locale de l'habitat

Accompagnement de la mise en œuvre OPAH

PRÉSERVER ET AMÉLIORER LES SERVICES DE PROXIMITÉ DE QUALITÉ

c'est accueillir, informer et orienter la population, accompagner l'enfance-jeunesse, favoriser les pratiques éducatives, culturelles et sportives

Au service des concitoyens

La richesse d'un bassin de vie se mesure à la qualité des services de proximité mis à la disposition des habitants et à leur accessibilité.

Selon le concept du « territoire du quart d'heure » (l'aménagement du territoire pensé pour permettre à tout habitant d'accéder à ses besoins essentiels de vie en 15 minutes à partir de son domicile), la communauté de communes Sud Luberon « COTELUB » déploie et s'efforce de maintenir sur l'ensemble du périmètre intercommunal les infrastructures nécessaires aux familles pour faciliter leur quotidien.

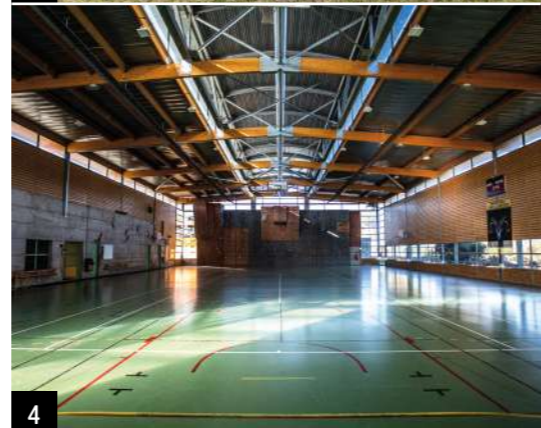
La collectivité a une compétence ciblée en direction de la petite-enfance et de la jeunesse (12-25 ans). C'est à elle que reviennent la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des lieux d'accueil.

Pour les tout-petits, elle propose 6 crèches intercommunales (123 Soleil à La Tour d'Aigues, Les Minots à Cucuron, La Ribambelle à la Bastide des Jourdans, Les enfants du Luberon à Mirabeau, Lou Calinou à Cadenet et Premiers pas à Villelaure), soit 162 places auxquelles s'ajoute un réseau de 73 assistantes maternelles.

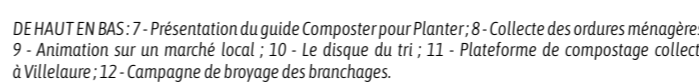
Ce dispositif est renforcé par un Relais parents assistantes maternelles (trois espaces dédiés à La Tour d'Aigues, Cadenet et Villelaure), des lieux itinérants à La Motte d'Aigues, La Bastide-des-Jourdans et Mirabeau ainsi qu'un Lieu accueil enfants-parents (LAEP) à Cadenet.

Pour les jeunes, elle a élargi sa politique aux 12-25 ans et embrasse à la fois les loisirs, le sport, la culture et le social. La collectivité a ainsi un rôle d'intermédiaire entre différents acteurs (collèges, centre social, mission locale...), d'accompagnateur jusqu'à l'insertion dans la vie active, ainsi que d'animateur avec les programmes d'activités mis en place au Transfo à La Tour d'Aigues et au Kiosk à Cadenet. « COTELUB » a délégué la gestion de l'ensemble de ces structures à la SPL Durance Pays d'Aigues.

En complément de ces activités, la communauté de communes Sud Luberon soutient le tissu associatif par des subventions pour donner un coup de pouce à la réalisation de projets d'intérêt communautaire, et encourage la pratique sportive en mettant gracieusement ses équipements, dont elle a la charge de l'entretien, à la disposition des scolaires et des associations (plateau multisport à Cadenet, gymnase à La Tour d'Aigues, maison de la jeunesse...).



DE HAUT EN BAS : 1 - Actions Jeunes : tournage d'un court métrage ; 2 - Espace Jeunes Le Kiosk à Cadenet ; 3 - Crèche à Villelaure ; 4 - Gymnase à La Tour d'Aigues ; 5 - Plateau sportif à Cadenet.



DE HAUT EN BAS : 7 - Présentation du guide Composter pour Planter ; 8 - Collecte des ordures ménagères ; 9 - Animation sur un marché local ; 10 - Le disque du tri ; 11 - Plateforme de compostage collectif à Villelaure ; 12 - Campagne de broyage des branchages.

PRÉSERVER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT DE FAÇON VOLONTAIRE ET INNOVANTE c'est mieux gérer nos déchets, favoriser la transition énergétique, protéger l'environnement naturel et gérer la ressource en eau

Le gardien de l'environnement

La menace est telle qu'aujourd'hui, la protection de l'environnement n'est plus une option. Chaque collectivité a désormais l'obligation d'intégrer les bouleversements climatiques et les évolutions technologiques au cœur de sa politique et à l'échelle de son territoire.

Pour amorcer sa transition écologique, la communauté de communes Sud Luberon « COTELUB » a donc mis en place un projet territorial de développement durable, mutualisé avec la communauté du Pays d'Apt, censé conduire à l'autonomie énergétique en circuit court à l'horizon 2050.

Ce projet s'articule autour d'objectifs majeurs : réduction du gaz à effet de serre, surveillance accrue de la qualité de l'air avec l'adhésion de l'intercommunalité à AtmoSud, préservation de la qualité des paysages et gestion de l'eau, nouvelle politique locale de l'habitat (amélioration thermique des bâtiments communautaires, pose de panneaux solaires pour produire de l'énergie renouvelable, accompagnement des particuliers pour l'obtention d'aides publiques...), développement de la filière bois, promotion de l'économie circulaire, réduction et valorisation des déchets, et communication sur différents supports pour sensibiliser la population aux écocitoyens. L'ADEME, l'Agence de la transition écologique, et la Région veillent de près au respect de ces objectifs et allouent des subventions à chaque étape franchie afin que la collectivité poursuive ses actions concrètes sur le terrain.

Ainsi, « COTELUB » a pu notamment lancer son premier Programme local de prévention des déchets ménagers afin de réduire considérablement le contenu des poubelles, poursuivre le déploiement sur le territoire de composteurs individuels et de plateformes collectives pour accueillir les biodéchets, optimiser les collectes sélectives avec l'extension des consignes de tri (167 colonnes pour les emballages, 114 pour le verre, 22 pour le textile) auxquels s'ajoutent quelques 1600 bacs pour les ordures ménagères. Au cœur de la machine, le centre d'apport volontaire du pôle environnement, installé à La Tour d'Aigues, a recueilli plus de 6 000 tonnes de déchets en 2023. La construction d'un second pôle est envisagée à Villelaure où des études de faisabilité ont été engagées. Ces investissements se sont montrés payants. Grâce à cette action de prévention soutenue, les usagers sont de plus en plus nombreux à adopter les gestes du tri. Conséquences : malgré une hausse de la population, les volumes de déchets n'ont pas augmenté et « COTELUB » a pu maintenir la stabilité de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2023 (TEOM).

41 conseillers communautaires

- Un acteur indispensable sur le territoire intercommunal
- Un lien avec votre commune et les habitants
- Un ambassadeur du territoire intercommunal

Une organisation adaptée pour une meilleure efficacité. Afin de s'entourer de compétences ou de volontés, le Président a décidé de confier à quelques conseillers communautaires certaines missions particulières. Ces missions sont encadrées dans le temps et dans le périmètre d'intervention par une lettre de mission signée par le Président. L'objectif étant de mieux répondre aux défis du territoire et aux besoins des habitants.

Depuis 2020 sont en charge :

- DE GEMAPI, Jean-Louis ROBERT,
- DE LA BONDE, Géraud DE SABRAN,
- DE LA MUTUALISATION, Franck LAROCHE,

Depuis 2021 sont en charge :

- DES GYMNASES INTERCOMMUNAUX à La Tour d'Aigues, Pierre AUBOIS, à Cadenet, MARC JAUBERT
- DE LA FIBRE OPTIQUE, Grégory RISBOURG.

Depuis 2023 est en charge :

- DE LA JEUNESSE, Rose-Marie DUMONTIER

 Robert TCHOBDRENOVITCH MIRABEAU <i>Président COTELUB</i>	 Geneviève JEAN CABRIÈRES D'AIGUES <i>1^{re} vice-présidente</i> Projet de territoire, Révision du SCOT, Agriculture et sylviculture	 Jean-Marc BRABANT CADENET <i>2^e vice-président</i> Mobilité, Culture et tourisme, Associations, Infrastructures et travaux
 Catherine SERRA VILLELAURE <i>3^e vice-présidente</i> Communication, PCAET et relation avec le PNRL, Mise en œuvre de la LOM (not d'orientation des mobilités)	 Karine MOURET PEYPIN D'AIGUES <i>4^e vice-présidente</i> Collecte et traitement des déchets, Prévention et valorisation des déchets	 Rose-Marie DUMONTIER LA TOUR D'AIGUES <i>5^e vice-présidente</i> Enfance jeunesse et services à la population
 Pierre AUBOIS La Tour d'Aigues	 Emilie BASTIE Cadenet	 François BONNET Grambois

 Jean-Luc BOREL La Tour d'Aigues	 Romain BRETTE La Tour d'Aigues	 Anne-Marie DAUPHIN Cucuron	 Géraud de SABRAN PONTEVES Ansois	 Alain de VILLEBONNE Vitrolles-en-Luberon	 Mariane DOMEIZEL La Tour d'Aigues	 Emma LEON La Bastidonne	 Marc DUVAL Cadenet
 Philippe EGG Cucuron	 Mylène GARCIN Ansois	 Alain GOUIRAND La Motte d'Aigues	 Valérie GRANGE Cadenet	 Jean-Paul GROUILLER La Tour d'Aigues	 Alain GUEYDON Cucuron	 Marc JAUBERT Cadenet	 Samantha KHALIZOFF Cadenet
 Franck LAROCHE St Martin de la Brasque	 Nathalie LE BOUC La Motte d'Aigues	 JACQUES DECUIGNIERES La Bastidonne	 Séverine MAUGAN CURNIER La Bastide des Jourdans	 Eve MAUREL Sannes	 Josiane MAURIN Villelaure	 Jacques NATTA Beaumont de Pertuis	 Josiane PANATTONI Beaumont de Pertuis
 Joëlle RICHARD St Martin de la Brasque	 Grégory RISBOURG Cabrières d'Aigues	 Jean-Louis ROBERT Villelaure	 Serge ROBIN Villelaure	 Richard ROUZET Villelaure	 Nicolas SALERNO La Bastide des Jourdans	 Bernadette VITALE Mirabeau	 Céline ALARCON Grambois

Les recettes, qui constituent le financement de la collectivité, permettent de mener les actions définies par les élus, selon les compétences confiées à la collectivité.

RECETTES	FISCALITÉ	MONTANT	%	GLOBAL RECETTES
PARTICULIERS	THRS : Taxe d'Habitation des Résidences Secondaires	1 289 900 €	9%	6 740 965 €
	TfB : Taxe Foncière sur le Bâti	650 033 €	4%	
	TfNB : Taxe Foncières sur le non Bâti	156 120 €	1%	
	TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	4 056 228 €	27%	
	GEMAPI : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations	300 672 €	2%	
	Taxe de séjour	288 012 €	2%	
ETAT	Dotations	2 071 922 €	14%	6 434 642 €
	Fraction TVA : « dédommagement » de l'Etat lorsqu'il supprime des recettes directement perçues par les Communautés de communes	4 362 720 €	29%	
ENTREPRISES	CFE : Cotisation Foncière des Entreprises	1 538 188 €	10%	1 765 126 €
	TASCOM : TAXE sur les Surfaces COMMERCIALES	3 489 €	0,02%	
	IFER : Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux	223 449 €	1%	

TOTAL: 14 940 733 €

PARTICULIERS

- THRS
- TfB
- TfNB
- TEOM
- GEMAPI
- Taxe de séjour

ENTREPRISES

- CFE
- TASCOM
- IFER



ÉTAT

- Dotations
- Fraction TVA

les réalisations depuis 2020



2021

2022

2023

2024

DE HAUT EN BAS : 1 - Réunion sur la fibre optique à La Bastide des Jourdans, 2021 ; 2 - Semaine de la parentalité, 2021 ; 3 - Signature ECO DEFIS, 2021 ; 4 - Semaine de la parentalité, 2022 ; 5 - Chantier des élèves du centre forestier, 2022 ; 6 - Repérage Petites villes de Demain à Cadenet, 2022 ; 7 - Signature du dispositif Petites villes de demain, 2023 ; 8 - Remise de composteur individuel au premier habitant, 2023 ; 9 - Travaux au gymnase intercommunal à Cadenet, 2023 ; 10 - Travaux au gymnase intercommunal à La Tour d'Aigues, 2023 ; 11 - Semaine de la parentalité, 2023 ; 12 - Salon de l'économie et de l'emploi, 2024 ; 13 - Inauguration du PEM à Cadenet, 2023 ; 14 - Entretien avec la préfète, la sous-préfète de Vaucluse avec les élus, juin 2023 ; 15 - Rencontre avec le Parc Naturel Régional du Luberon, 2023 ; 16 - Signalétique ZA Le Revol à La Tour d'Aigues, 2023 ; 17 - Plateforme collective de compostage à Cadenet, 2024.

les projets en cours

L'Office de tourisme intégré à la collectivité

«COTELUB» pilote désormais la politique touristique afin de mener une stratégie de développement et de communication unifiée sur l'ensemble du territoire. Un conseil d'exploitation, créé en avril dernier, est chargé d'écrire une nouvelle feuille de route pour 2025 avec le personnel de l'Office intégré à la collectivité. Les 2 points d'accueil du château de La Tour d'Aigues et de Cucuron ferment provisoirement et ne feront qu'un sur l'esplanade de l'étang de la Bonde, complétés par un site internet ainsi que des relais dans les commerces locaux signalés par des oriflammes.



Un PEM à Grambois

- Projet : PEM de 19 places, avec places dédiées au covoiturage, bornes de recharge (IRVE et VAE), abri vélo, nouvel abri bus, cheminements piétons sécurisés, éclairage public, signalétique, aménagements paysagers qualitatifs.
- Planning : les travaux devraient débuter en septembre 2024 et durer 2 à 3 mois
- Enveloppe travaux : 244 939 € HT
- Entreprise travaux retenue : Eiffage Route
- Maîtrise d'œuvre : cabinet SEBA Experts
- Financement : COTELUB + subvention Etat (DISL)
- Procédure (autorisation au titre du Code de l'Urbanisme) : Déclaration Préalable (DP) accordée le 2 avril 2024.

Le projet, d'un coût de 244 939 €, prévoit PEM de 19 places, avec places dédiées au covoiturage, bornes de recharge, abri vélo, nouvel abri bus, cheminements piétons sécurisés, éclairage public, signalétique, aménagements paysagers qualitatifs. Les travaux débuteront à l'automne.

L'achat du domaine de La Bonde en bonne voie

Un compromis de vente a été signé entre le propriétaire du domaine de la Bonde et la communauté de communes Sud Luberon. Le prix a été fixé à 10 M€ pour la centaine d'hectares dont les 30 ha de plan d'eau, le château, les terres et les bâtiments agricoles, les bois et les canaux. La collectivité envisage d'en faire un pôle touristique et agricole respectueux de l'environnement, tout en garantissant le libre accès à l'étang. Elle a jusqu'à la mi-novembre pour boucler le financement de son projet d'achat.



Jalonnement des itinéraires cyclables

Une réflexion est engagée pour renforcer le maillage du réseau et proposer des connexions entre les grandes véloroutes et les circuits locaux. Un schéma cyclable simplifié a été validé et se traduit par un premier plan de jalonnement dont la signalisation a été réalisée au premier semestre 2024 sur la voie verte entre La Tour d'Aigues et La Bonde, en passant par Saint-Martin de la Brasque. D'ici 2026, il sera aussi possible de relier Cadenet à Mirabeau. Le projet, confié au Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD), est à l'étude. L'itinéraire envisagé devrait emprunter les crêtes de digues, les pistes de bord de Durance et des portions de routes communales.

Le covoiturage Sud Luberon avec Karos

Toujours dans le même objectif de limiter l'usage de la voiture individuelle, la communauté de communes Sud Luberon a signé une convention avec Karos, l'application numéro un du covoiturage qui permet de partager en toute sécurité les trajets réguliers et de pouvoir s'organiser à la dernière minute. Encore plus de 80% des trajets quotidiens, notamment domicile-travail, sont effectués en voiture dans le Sud Luberon.



Documents réalisés par la communauté de communes, en format papier ou en version numérique sur le site www.cotelub.fr



les projets à venir

Du musée au pôle de la vannerie

La communauté de communes Sud Luberon a acheté au Département de Vaucluse le musée de la vannerie, situé depuis sa création en 1988 dans les locaux de « La Glaneuse » à Cadenet. Après sa réouverture du 1^{er} juillet au 30 septembre... « COTELUB » lancera un appel à projets pour redynamiser le lieu tout en mettant en valeur ce savoir-faire transmis de génération en génération. L'espace devrait être optimisé avec une proposition variée d'animations : exposition permanente des collections ancestrales, expositions contemporaines pour promouvoir l'artisanat local, formation aux techniques de la vannerie, boutique...



Nouvelle crèche à la Bastide-des-Jourdans

Dans un souci constant d'augmentation de la capacité d'accueil des jeunes enfants en crèche, la communauté de communes sud Luberon va doubler le nombre de places à La Bastide-des-Jourdans. De nouveaux locaux vont être construits sur un terrain de 1 000 m² cédé gracieusement par la commune à « COTELUB » et La Ribambelle pourra alors accueillir 21 enfants au lieu de 10.

Un lieu exemplaire d'intermodalité à Mirabeau

En plus de Cadenet et Grambois, Mirabeau doit accueillir un pôle d'échanges multimodal (PEM) qui sera groupé à la gare ferroviaire. Ce nœud stratégique sera ainsi mieux connecté aux bassins de vie d'Aix, Manosque et Pertuis et illustrera l'ambition affichée de la collectivité d'améliorer la desserte du territoire en transports collectifs. Ce site, exemplaire en matière d'intermodalité, accueillera également un espace de coworking et des salles de réunion. Le marché pour la maîtrise d'œuvre a été attribué à la société SAFEGE pour un coût de 99174 € HT. Les travaux débuteront à la fin de l'année 2024.

Un espace immersif à l'étude à Cadenet

« COTELUB » ambitionne de créer un lieu emblématique autour de l'art de la fauconnerie, à Cadenet. Porté par l'association « Les Yeux dans le ciel », ce projet à vocation touristique, patrimoniale et économique, met en valeur à la fois le site exceptionnel du château et cette pratique de chasse ancestrale. Un lieu d'animations combinerait des démonstrations de jour et des spectacles de nuit, un espace pédagogique et scientifique, des ateliers pour faciliter la transmission d'un savoir-faire et un parcours immersif en 3D présentant cet art à travers le monde. La faisabilité du projet ainsi que son financement sont à l'étude.



Une offre touristique enrichie au Grand Vallon

Après la création de l'unique parc d'aventure du Sud Luberon, « Forest Sensation » confié à un exploitant, COTELUB souhaite enrichir l'offre touristique du Grand Vallon dont elle est désormais propriétaire. Ce site s'étend sur 39 hectares entre La Tour d'Aigues, Mirabeau et La Bastidonne. Il englobe plusieurs parcelles de vignes, bois et vergers, ainsi qu'une grande ferme dont les bâtiments, une fois réhabilités, pourraient être occupés par une activité de loisirs, détente et hébergement.

«COTELUB» a signé un compromis de vente à 10 M€ pour acquérir le domaine de La Bonde afin de pérenniser un tourisme bucolique respectueux de l'environnement et de l'activité agricole

Six siècles après avoir sauvé la vallée d'Aigues par un ingénieux système d'irrigation à partir d'une mare, alors uniquement alimentée par les sources naturelles, Fouquet d'Agoult, seigneur de La Tour d'Aigues, n'aurait pas renié ce clin d'œil de l'Histoire. La mare est devenue étang grâce à l'apport des eaux de la Durance, la propriété associée court désormais sur trois communes, et le tout est en passe d'être confié à la collectivité.

Après moult péripéties, le tant convoité domaine de la Bonde devrait être acquis par la communauté de communes Sud Luberon «COTELUB» qui place ce site exceptionnel au cœur de son projet de territoire.

«Nous avons signé un compromis mais il reste du chemin à parcourir»,

«La question était de savoir si nous allions laisser partir ce domaine dans le privé»

Deux ans plus tard, la donne a changé. «La question était de savoir si nous allions laisser partir ce domaine dans le privé», a rappelé Robert Tchobdrenovitch qui a mené les négociations pour parvenir à ce compromis.

a confirmé le président Robert Tchobdrenovitch lors de la réunion publique qui a fait salle comble le 3 juin dernier à Sannes.

Depuis la mise en vente du domaine, élus et habitants redoutent d'être dépossédés de la plus grande étendue d'eau du Sud Luberon.

En 2022, le projet d'un promoteur immobilier visant à dépecer le domaine pour y construire hôtels, villas et maison de retraite avait provoqué une levée de boucliers. Une pétition avait réuni 10 000 signatures en un temps record et une procédure de déclaration d'utilité publique avait été lancée, contraignant le propriétaire à faire machine arrière.

Convaincu que le domaine de la Bonde doit devenir «un espace public protégé, aménagé dans l'intérêt général», le conseil communautaire a approuvé le 10 avril dernier, dans une large majorité, le principe de la transaction et du montant fixé à 10 M€ pour près de 100 ha. Soit, 10 € le m². Le propriétaire vendait à 12 M€, les Domaines estimaient à 8,2 M€. Dans le panier: l'étang de 30 ha, la maison de maître de 4 000 m², 45 ha de terres agricoles et de vignes, les bâtiments annexes, des bois, les canaux et une ancienne cave viticole.

Pour l'achat de ce joyau, le président de «COTELUB» a présenté un montage financier solide qui repose sur quatre piliers. L'autofinancement d'abord, à hauteur de 1,4 M€, permis par un excédent budgétaire ; un emprunt de 3 M€ ensuite auprès de la Banque des Territoires, le seul à la charge de la collectivité ; l'apport de 4 M€ d'EPF (Etablissement public foncier) qui sera propriétaire à hauteur de sa mise avec la possibilité pour «COTELUB» de racheter par la suite tout ou partie des biens acquis ; et enfin, 1,6 M€ de subventions Etat-Région-Département.

« Cette acquisition n'engendrera pas d'augmentation d'impôts, assure Robert Tchobdrenovitch qui s'engage également à ne pas modifier le PLU (Plan local d'urbanisme). On souhaite acheter pour préserver ce qu'il y a à préserver. Après, il faudra générer des ressources. Si les habitants doivent faire

des efforts, ils les feront. Garder la Bonde a des conséquences.»

Si aucun projet n'est pour l'heure formalisé, de multiples pistes sont à l'étude pour construire, en lien avec les trois associations de défense de la Bonde (Le collectif des propriétaires riverains de l'Etang de la Bonde, Les amis de la Bonde et La Tourbillonnante), «un pôle touristique et agricole respectueux de l'environnement». «Il est hors de question de saturer l'étang», martèle le président de «COTELUB» justifiant par la même occasion la fin de gratuité pour le parking, désormais à 2 € la journée en période estivale afin de mieux réguler le flux de visiteurs. En revanche, l'accès à l'eau, qui pourrait être élargi, restera gratuit pour tous. Pour les terres agricoles, deux axes sont privilégiés : répondre à la demande des jeunes agriculteurs en leur fournissant du foncier à bas prix et sauvegarder les vignes par l'intermédiaire d'un partenariat avec la cave coopérative de Cabrières d'Aigues.

L'essentiel des investissements à venir portera sur le bâti, notamment la réhabilitation de la bastide, des fermes annexes et des hangars agricoles. «Pour l'aménagement du château, rien n'est arrêté mais ce sera qualitatif, insiste le président Tchobdrenovitch. Ce pourrait être un tiers-lieu, avec un hôtel pour compléter l'offre d'hébergement dans le Sud Luberon, mais certainement pas un 600 chambres !».

Un appel à projets a été lancé et l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse, Ndlr) mandatée pour établir les orientations d'aménagement afin d'optimiser les lieux : parcours de santé, parc public, œnotourisme, sentiers du lac...

«Notre projet a un sens, des moyens et des perspectives», certifie Robert Tchobdrenovitch. Parmi les habitants, beaucoup ont fait part de leur «soulagement» de voir ainsi s'éloigner les menaces d'une privatisation. L'intercommunalité a jusqu'à la mi-novembre pour boucler son financement afin de concrétiser la vente.



964 656

C'est en m², la superficie totale du domaine de la Bonde, dont 30 hectares d'un lac artificiel bordé de roseaux et à la profondeur maximale de 10 mètres qui s'étale entre les communes de Cabrières d'Aigues, La Motte d'Aigues et Sannes. Un vaste domaine viticole et plusieurs fermes, dont La Petite Bonde, La Félicienne, La Cadenière et Le Moulin-Neuf, ont été associés au domaine à la fin du XIX^e siècle.

Fouquet d'Agoult, le visionnaire

Lorsque Fouquet d'Agoult, comte de Provence et chambellan du roi René, acquiert en 1420 le château de La Tour d'Aigues, les villages, désertés, sont à l'agonie. La guerre de Cent Ans et les épidémies de peste ont fait des ravages. Energique et fortuné, le seigneur agrandit sa propriété en acquérant notamment le fief de Cabrières d'Aigues en 1442 puis celui de La Motte d'Aigues en 1471, et lance d'importants travaux qui vont modifier durablement le paysage autant que la sociologie du territoire. Afin de moderniser son château et repeupler ses terres, il souhaite acheminer l'eau des sources du Mirail et des Hermitans jusqu'aux douves. Pour y parvenir, un ouvrage colossal est érigé. Il nécessite la création de canaux et d'une vaste voûte en pierres, ainsi que d'un dispositif de régulation du débit de l'eau en amont et en aval de l'étang afin d'irriguer toute la vallée, d'alimenter les moulins situés à proximité du réseau, et d'organiser la répartition des droits d'arrosage accordés aux communautés locales. À sa mort, son neveu Raymond hérite du domaine et poursuit le repeuplement de la vallée d'Aigues. Une grande ferme seigneuriale, annoncée par une double rangée de platanes, est construite près de l'étang, aux abords de La Motte d'Aigues, et dotée d'écuries, étables et poulaillers. En un siècle, la famille a transformé le paysage. Elle a laissé un étang, une bâtisse qui sera appelée château, un système d'irrigation performant et une population en pleine croissance grâce à l'essor de l'agriculture.

Le rôle majeur du Canal de Provence

La gestion de l'eau de l'étang est confiée au Canal de Provence au début des années 2000. D'importants travaux sont effectués afin d'améliorer l'évacuation et le remplissage de la Bonde par un système de canalisation et de pompes reliant l'étang à ses sources d'origine ainsi qu'à la Durance. Pour préserver la stabilité du niveau de l'étang, le Canal de Provence peut transférer des eaux en provenance de la Durance par l'intermédiaire de deux prises : une sur le canal Mixte du Sud Luberon, à Castellane, et l'autre sur le canal EDF, à la Roque.

Le saviez-vous ?

Au XVIII^e siècle, des carpes étaient élevées dans l'étang. Plus insolite, singes, gazelles, mouflons, mérinos ou encore chèvres angora gambadaient aussi sur le domaine de la Bonde. La baronnie de La Tour d'Aigues était alors aux mains de la famille Bruny. Le petit-fils, Jean-Baptiste-Jérôme, naturaliste et grand collectionneur, y avait installé une ménagerie peuplée d'animaux rares, invisibles en Provence, au milieu de jardins exotiques. Après l'incendie du château de La Tour d'Aigues au cours de la Révolution, la grande bastide du bord de l'étang devient la résidence secondaire des propriétaires successifs, dont l'écrivain et historien Gustave Fagniez. Son fils Charles, entomologiste de renom, y a mené d'innombrables explorations scientifiques.

Source : « La Bonde, au cœur d'un projet de territoire » (COTELUB)

Dates clés

- **1420** : le seigneur Fouquet d'Agoult acquiert le château de La Tour d'Aigues et ses terres. Il reste dans la famille trois siècles.
- **1719** : Jean-Baptiste Bruny, armateur marseillais anobli, achète la baronnie de La Tour d'Aigues pour 900 000 livres.
- **1792** : le château de La Tour d'Aigues est incendié durant la Révolution.
- **XIX^e et XX^e siècles** : La bastide est aux mains de la famille Fagniez, dont le fils Charles, est un entomologiste de renom.
- **1939** : la famille Moulin-Traffort achète le domaine de la Bonde.
- **Début des années 2000** : la gestion de l'eau de l'étang est confiée au Canal de Provence qui procède à divers aménagements.
- **2014** : le propriétaire actuel, Christophe Benoit, met le domaine à la vente.
- **2022** : pétition contre un projet privé.
- **10 avril 2024** : le conseil communautaire vote une délibération pour une offre à 10M€ et signature d'un compromis de vente dans la foulée.

Rendez-vous à venir

Animations musicales / Concerts / ...

à retrouver sur le guide de l'été de l'office de tourisme

L'échappée du Sud Luberon - dimanche 22 septembre 2024

Annulé

3 parcours à vélo, pour petits et grands, avec des distances allant de 7,5 km à 28 km, au départ et à l'arrivée de La Bonde, pour découvrir notre patrimoine à partir d'un jeu d'énigmes - Inscription gratuite

Parenthèses famille - On ne naît pas parent, on le devient - du 16 au 19 octobre 2024

Conférence de Virginie Limousin, psycho-praticienne et coach parentale.

Ouvert à tous, jeudi 17 octobre à 20h à la salle polyvalente de La Tour d'Aigues.

"Comment développer notre confiance et celle de nos enfants ?" suivie par une dédicace de l'un de ses cahiers co-écrit avec Isabelle Filliozat, figure phare de psychothérapie parentale.



www.cotelub.fr

COTELUB

